Opération Tranquillité Vacances (OTV)

En votre absence, les policiers municipaux effectuent chaque jour, à des heures irrégulières, une surveillance de votre domicile. Les appartements dont les parties communes sont accessibles sont également concernés.

Comment bénéficier de ce service ?

Pour bénéficier de ce service, merci de vous présenter une semaine avant la date de votre départ, au poste de Police municipale.

Vous pouvez également télécharger en ligne le dossier d'inscription et le renvoyer par voie postale à :

Poste de la Police municipale
1, rue de Bellevue
95160 Montmorency

Vous pouvez également le déposer directement au poste de la Police municipale.

Adresse

1 rue de Bellevue
Montmorency
95160

Infos pratiques

Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi de 8h à 20h
- Samedi de 9h à 21h
- Dimanche de 9h à 14h

Le service est fermé le 1er janvier, le 14 juillet, le 15 août et le 25 décembre.

Attention, l'absence ne doit pas être inférieure à 3 jours, sauf cas exceptionnel.

Contact

Tél. : 01 34 05 10 20
Mail : policemunicipale@ville-montmorency.fr

Document(s)
Dépliant "Prévention cambriolage"
Formulaire OTV